



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de LA LIGUE OCCITANIE DE LA FFAAA Samedi 23 novembre 2019

Le samedi 23 novembre 2019, à 14h30, à Narbonne (MJC - Place Salengro) s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la Ligue Occitanie de la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Associées.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Accueil des représentant-e-s des clubs de la Ligue Occitanie FFAAA, et émargement selon les listes respectives des CID LR ou MP à partir de 14h ; début de l'AGO à 14h30 ; approbation du CR de l'AG 2018-19.
2. Rapport moral : la Présidente Béatrice Navarro
3. Point finances : la Trésorière Audrey Buscaïl :
 - approbation des comptes 2018-19
 - prévisionnel 2019-20
4. Point technique et formation : la Présidente, le Vice-président en charge de la formation Christian Martini et le DFR Alain Tendron
 - poursuite de la régionalisation : le nouveau Collège Technique Régional, fonctionnement et objectifs du Délégué Fédéral Régional
 - approbation du calendrier régional : stages nationaux, stages régionaux, sessions du Brevet fédéral et de l'École des cadres, etc.
 - attestation provisoire d'enseigner (APE) : conditions d'attribution
 - dernières informations suite à l'AG fédérale du 17 novembre 2019
5. Point Aïkibudo : représentant-e à valider pour l'Aïkibudo, suite à la démission de Thierry Berthommier
6. Point Kinomichi : Laurianne Héran
7. Point Aïkitaïso : Christian Borie
8. Point communication
 - site internet : webmaster Vincent Deschaux
 - Facebook : Laurianne Héran
9. Questions diverses
 - poste de secrétaire général-de Ligue vacant, suite à la démission de Philippe SALGUES et point sur les membres du Codir pour la déclaration en Préfecture.
 - aide à la participation des enseignant-e-s de sections jeunes à Vichy 2020 et bus pour les jeunes.
 - commande par la Ligue d'un roll-up fédéral adultes et jeunes pour la promotion et la communication.
 - demandes et suggestions des clubs

1. Accueil des représentant-e-s des clubs de la Ligue Occitanie FFAAA, et émargement selon les listes respectives des CID LR ou MP à partir de 14h ; début de l'AGO à 14h30 ; approbation du CR 2018-19.

L'accueil et l'émargement débute à 14h00.

Au terme de l'émargement, il apparaît que :

- 44 voix, sur 93 voix exprimables, sont présentes ou représentées pour le CID LR ;
 - 29 voix, sur 50 voix exprimables, sont présentes ou représentées pour le CID MP ;
- soit un total de 73 voix sur 143.

Le quorum fixé à l'article 16 des statuts est atteint.

L'assemblée générale ordinaire est donc ouverte à 14h30, et peut valablement délibérer.

Le CR de l'AG 2018-19 est approuvé à l'unanimité.

2. Poste de secrétaire général de Ligue vacant, suite à la démission de Philippe SALGUES et point sur les membres du Codir pour la déclaration en Préfecture

Philippe SALGUES a présenté sa démission des mandats de Secrétaire général qu'il détenait au sein du CODIR de la Ligue Occitanie et du CID MP.

Quentin POIRIER, jusque-là secrétaire adjoint, est devenu Secrétaire général du CID MP.

Patrick LANOY, jusque-là secrétaire adjoint de la Ligue, est élu à l'unanimité des voix exprimées et devient Secrétaire général de la Ligue Occitanie.

Laurianne HÉRAN et Quentin POIRIER sont élu-e-s à l'unanimité secrétaires adjoints.

Delphine STENTO est élue à l'unanimité pour représenter l'Aïkibudo, poste vacant depuis la démission de Thierry BERTHOMMIER.

La Présidente remercie et félicite ces membres pour leur prise de fonction et de responsabilité.

La composition du CODIR de la Ligue Occitanie FFAAA devient donc :

Bureau

- Présidente : Béatrice NAVARRO,
- 2 Vice-Présidents : Christian MARTINI et Jean-Pierre SAINTOUIL
- 1 Trésorière : Audrey BUSCAIL,
- 1 Secrétaire général : Patrick LANOY
- 2 secrétaires adjoints : Laurianne HÉRAN (par ailleurs en charge de la Communication réseaux sociaux Facebook) et Quentin POIRIER

Membres: Vincent DESCHAUX (Webmaster, site internet de la Ligue), Pierre RECHENMANN (Kinomichi) Delphine STENTO (Aïkibudo)

3. Rapport moral : la Présidente Béatrice NAVARRO

La Présidente donne en préalable l'information relative à la modification du nom de la Fédération qui devient Fédération Française d'Aïkido, d'Aïkibudo et Associées, le dernier A passant ainsi de « Affinitaires » à « Associées », pour [disciplines] associées. Elle demande donc à tous les membres et clubs de modifier en conséquence les courriers et toute communication.

Au titre de son rapport moral, elle souhaite insister sur le sérieux et l'honneur à remplir la fonction de Présidente de la Ligue Occitanie.

Elle précise que cette tâche d'élue est devenue un véritable travail qui a évolué et s'est considérablement alourdi au fil des ans, important sur notre territoire pour la gestion de 150 clubs environ qui composent la Ligue Occitanie, ce qui représente 2.509 licencié-e-s en 2018-19, soit 1.689 licenciés pour le CID LR et 820 licencié-e-s pour le CID MP. Elle reçoit un très grand nombre de sollicitations sur tous sujets par mail, par texto ou par téléphone, y compris le soir et le weekend : elle s'attache à toujours y répondre rapidement dans la demi-journée, ce dont chacun-e peut témoigner dans l'assemblée.

La Présidente rend aussi hommage aux clubs et à leurs bénévoles dont le travail et l'engagement méritent le même respect, ainsi qu'aux technicien-ne-s dont l'implication est essentielle pour notre pratique.

De même elle souligne que la gestion d'une Ligue relève d'un travail d'équipe concerté où chacun-e est à son poste, au sein du Codir, et en relation avec le DFR, en qui elle a toute confiance et en qui elle sait pouvoir compter, et réciproquement.

La Présidente met ensuite l'accent sur le nombre de licences en baisse au niveau national. Cette baisse se constate en Aïkido (de même pour nos homologues de la FFAB avec lesquels les relations sont sereines) et de façon générale dans toutes les disciplines martiales d'autres fédérations ; elle impacte moins peut-être l'Aïkibudo ou le Kinomichi, discipline associée. Elle est notamment due à la concurrence d'autres disciplines vues comme plus dynamiques, et à l'évolution sociétale en quête d'immédiateté dans les effets de la pratique.

La Fédération est tout à fait consciente de cette problématique et travaille à des solutions, par une rénovation fédérale, dont fait partie la régionalisation, et entre autres par la communication renouvelée.

Cette baisse des adhérent-e-s n'affecte cependant pas le dynamisme des pratiquant-e-s de tous âges. Ainsi cette année deux jeunes de 16 et 17 ans ont passé avec succès l'examen du 1^{er} dan dont l'un s'est inscrit au BF, et deux pratiquants de plus de 80 ans ont obtenu un grade sur dossier, dont l'un à 85 ans.

Pour autant, les clubs doivent également communiquer de leur côté par la participation à des forums, par leur site internet sur lesquels il est possible d'insérer des films promotionnels réalisés parfois par eux-mêmes, et les initiatives sont remarquables, soit réalisés par la Fédération et qui s'adressent, non pas aux seul-e-s pratiquant-e-s,

mais aussi au grand public. Il est également possible de récupérer sur le site de la FFAAA les affiches fédérales et objets promotionnels.

La Présidente rappelle également que le CID LR offre un roll 'up adulte ou un roll 'up enfant à chaque club qui en fait la demande. Les roll'ups avec le logo fédéral sont à commander par les clubs sur le site de la Fédération qui facture le club, lequel adresse ensuite cette facture acquittée au CID LR qui lui en assure le remboursement (90€) ; les clubs de la Ligue en MP peuvent aussi faire cette même demande à la Ligue : certains ont déjà pu en bénéficier. Enfin, la Présidente rappelle que les clubs ont cette année la possibilité de proposer les nouvelles licences promotionnelles prises à l'occasion d'une manifestation qu'ils réalisent, déclarée en amont à la Fédération (portes ouvertes, forum...) au prix spécial de 10 €. La Fédération avait aussi proposé en 2018-18 aux clubs une opération de ristournes, avec un remboursement de la moitié des licences supplémentaires enregistrées par rapport à la saison précédente : elle prend l'exemple du club de Carcassonne Olympique qui a ainsi à la rentrée 2019 bénéficié d'un remboursement de 85 € de ristournes, et qui a aussi lancé l'opération des nouvelles licences promotionnelles lors des journées portes ouvertes de septembre.

La Présidente insiste donc sur le fait que les clubs doivent être actifs dans la recherche de nouveaux adhérents, et profiter des diverses opérations lancées par la Fédération pour les aider, en utilisant les nouveaux outils mis à leur disposition : cf l'Aiki Clubs envoyé par mail à tous les correspondants clubs et les ressources en ligne sur le nouveau site fédéral.

Elle demande également aux clubs de s'investir sur l'enseignement des enfants, qui représentent à présent 30 % des licencié-e-s au niveau fédéral, et parfois la moitié des effectifs voire davantage dans les petits clubs de notre territoire : les sections jeunes y assurent souvent l'équilibre financier des clubs, permettant aussi aux parents de s'inscrire et créant du lien. Les sections jeunes et ados constitue l'avenir de la discipline, même si par ailleurs les sections bien-être pour des adultes recherchant une pratique calme sont aussi à créer.

Les clubs peuvent ainsi créer des sections jeunes et inciter certain-e-s de leurs enseignant-e-s à se former et à se spécialiser dans l'enseignement des enfants : la Présidente rappelle à ce titre qu'il existe des formations spécifiques, et qu'elle est en responsabilité au niveau fédéral de la Commission Jeunes, elle-même rénovée depuis cette nouvelle saison entre Commission Technique Jeunes (expert-e-s proposant les stages spécifiques) et AikiJeunes (expert-e-s et spécialistes des sections ou enseignement des jeunes).

La Présidente rappelle enfin que dans le cadre de la rénovation fédérale en quête de nouvelles compétences émergeant des régions, elle a souhaité donner « un coup de pouce » à des jeunes techniciens de notre territoire, investis et méritants, pour leur permettre d'obtenir leur 5^{ème} DAN, ce qui leur permet à présent d'animer des stages validants au sein du CTR Occitanie.

Elle souhaite ensuite mettre à l'honneur trois clubs de la Ligue Occitanie, du plus récent au plus ancien :

- Le club de Sernhac, qui compte déjà 34 licencié-e-s pour sa 2e année d'existence, s'est vu remettre le prix « AFM Téléthon » et fait preuve d'un réel dynamisme en participant à de nombreuses manifestations et en recherchant des financements de façon active et innovante.
- Le club de Vabre dans le Tarn, qui vient de se créer avec deux enseignants, l'un licencié à la FFAAA, l'autre à la FFAB, et qui dispose d'un site internet moderne et convivial.
- Le club de la MJC de Narbonne qui vient de fêter ses 50 ans en 2019 et compte 50 licencié-e-s, avec 6 enseignant-e-s dont certains ancien-ne-s de la FFAB. Ce club montre régulièrement un esprit fédéral en accueillant de nombreux stages, et vient de réaliser un clip vidéo destiné à promouvoir le stage national du 19 janvier 2020, animé par Christian Tissier.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité, et la Présidente remercie l'assemblée pour sa confiance.

4. Point finances : la Trésorière Audrey BUSCAIL :

- approbation des comptes 2018-19

La Trésorière rappelle que le compte bancaire a été ouvert au mois d'avril 2018. La saison ayant pris fin le 31 août 2018, le nombre de mouvements est donc limité.

Elle précise qu'elle a procédé à la préparation du Bilan avec Wilfried Mercier, comptable fédéral et avec l'aide de l'Urssaf. Pour l'avenir, elle va suivre une formation sur les règles de base de comptabilité sur le logiciel Basi Compta avec le CDOS de l'Aude.

La Trésorière commente ensuite les comptes qui présentent un résultat positif.

Jean-Jacques CHEYMOL demande pourquoi la Ligue ne reçoit pas de subventions publiques. La Présidente précise que notre discipline n'est plus membre du CROS, n'est plus éligible au CNDS faute de compétition et d'athlètes de haut niveau ; et que les actions formation sur lesquelles on demandait traditionnellement les aides financières ne sont plus éligibles pour notre association.

Après vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité et l'AGO donne quitus à la Trésorière.

- prévisionnel 2019-20

La Trésorière présente et commente le prévisionnel pour l'exercice 2019-2020.

Au titre des achats il est prévu pour la Ligue l'acquisition de 2 roll'up adultes et jeunes (90€ l'unité) et de petits objets de promotion pour les stages événements.

Les charges prévisionnelles sont arrêtées comme suit :

- frais bancaires (de gestion de compte) environ 80€ sur l'année (prélèvement de 7€ /mois),
- compta/gestion : 55€,
- déplacements (CTR, intervenants de stage),
- location de salles, repas : 6 000€,
- rémunération des intervenant-e-s, charges du personnel : 3 700€ et 2 500€ de charges sociales,
- aide à la création d'un club de MP (200€),
- aides pour les enseignant-s-e de sections jeunes pour le stage national de Vichy en mai 2020 (10 pers max)

Le montant total des produits est estimé à 10.609 €. Le bilan sera donc légèrement positif.

Patrick AUBERT fait remarquer qu'il faudrait envisager de nouvelles sources de financement (entreprises, sponsoring...) dans la mesure où ne nous pouvons obtenir de subventions : la voie est ouverte aux volontaires pour démarcher.

5. Point technique et formation : la Présidente, le Vice-président en charge de la formation Christian MARTINI et le DFR Alain TENDRON

- poursuite de la régionalisation : le nouveau Collège Technique Régional, fonctionnement et objectifs du Délégué Fédéral Régional

Christian MARTINI présente les nouvelles règles de fonctionnement : les attributions du Comité Technique Régional (CTR) auparavant dévolues aux CID reviennent désormais à la Ligue. Le « Directeur Technique Régional (DTR) » dans chaque CID devient le « Directeur Fédéral Régional (DFR) » pour le territoire de la Ligue. Le CID LR a choisi donc de dissoudre son ancien CTR ; il a été convenu que le CID MP fonctionnerait encore sur cette saison transitoire avant d'être dissous à son tour pour 2020-21.

Dans un esprit de souplesse, la parité a été accordée entre les 14 membres du CTR au sein des 2 CID (7 en LR et 7 en MP), et non pas au prorata du nombre de licencié-e-s des territoires selon les statuts ; de même, le nombre de membres du CTR se trouve supérieur à celui des membres du CODIR, alors qu'il devrait être au plus égal (10 membres du CTR maximum pour 10 membres du CODIR).

Le DFR Alain TENDRON soulève la problématique de l'organisation en MP d'une préparation aux passages de grades le même jour qu'un stage national avec Alain VERDIER à Carcassonne, ce qui n'est pas conforme aux règles fédérales ; Jean-Pierre SAINTOUIL invoque la difficulté d'éviter des jours communs de stages et précise qu'il n'y a eu aucune volonté de la part du CID MP de s'affranchir de ces règles, mais que le calendrier du CID MP a été arrêté au mois de mai, c'est-à-dire à une date antérieure à la communication du calendrier Fédéral.

Il est rappelé que statutairement le calendrier fédéral est prioritaire, et après sa parution, celui des Ligues, puis des CID, enfin les clubs et stages privés.

La discussion s'engage sur la nécessité de respecter la priorité des manifestations fédérales et Alain TENDRON demande donc l'annulation de la préparation aux passages de grades en MP. Béatrice NAVARRO rappelle les règles fédérales qui imposent qu'un stage national reste prioritaire sur toute autre manifestation locale. Tout en étant parfaitement consciente des difficultés pratiques liées à une annulation proche de l'événement, elle demande à Christian BORIE et à Laurent PURREY, tous deux membres du CTR de la Ligue dont ils ont accepté les règles en devenant membres, de ne pas s'opposer à la compétence ni à l'autorité du DFR et d'annuler cette préparation. Après discussion, la préparation aux passages de grades en MP est donc annulée, chacun s'engageant à rester vigilant, à l'avenir, sur le principe de la prédominance pyramidale des calendriers fédéraux / régionaux / interdépartementaux, etc., et l'incident est clos.

- approbation du calendrier régional : stages nationaux, stages régionaux, sessions du Brevet fédéral et de l'École des cadres, etc.

Alain TENDRON expose les nouvelles consignes sur la régionalisation au niveau technique. À l'occasion d'une nouvelle réunion sur la formation, en septembre dernier, la question s'est posée par exemple de faire des CR sur chaque action de formation: il indique devoir faire la synthèse des CR techniques pour suivre la progression

sur 4 ans et respecter la nécessité de suivre le cahier des charges régional. Il précise ensuite qu'il souhaite une grille de lecture technique différente de ce qui avait été fait avant sans pour autant remettre en cause l'existant, afin d'éviter les écueils dus aux différences de style.

La Présidente indique par ailleurs qu'après avoir appris récemment par la mairie que le DOJO de Mèze serait finalement indisponible pour le stage national délégué au CID LR avec Alain VERDIER, le stage avait dû être relocalisé et organisé à Carcassonne, qui présente l'avantage d'être central avec la mise à disposition gratuite du DOJO du centre omnisports de Carcassonne Olympique.

La Présidente rappelle ensuite les horaires des stages nationaux, et notamment les horaires proposés pour le stage national animé par Christian TISSIER, à la suite de la réunion du CID LR du matin. Un nouvel horaire est proposé pour ce stage national Ligue au format 3h + 1h selon les horaires 9h30 à 12h30 et 13h à 14h, avec pause méridienne rapide et simple collation à proposer éventuellement sur place.

Vote des horaires : 0 contre. 1 abstention. L'horaire est donc confirmé.

La Présidente précise qu'un article concernant ce stage figurera dans le prochain Aïkimag, adressé sous format dématérialisé par mail aux licencié-e-s, et qu'elle invitera la Présidente de la FFAB du CID LR, Emmanuelle RANCHOUP, ainsi que son responsable technique Jacques LECOMTE, à y participer, pour entretenir les bonnes relations entre les deux Fédérations.

Alain TENDRON fait ensuite part des excellents retours qui lui ont été fait à l'issue de l'animation des École de cadres et de la préparation aux Brevets fédéraux à Lézignan par les membres du CTR.

Il indique ensuite qu'à ce jour la préparation au passage des 3^{ème} et 4^{ème} Dan organisée par la Ligue compte trop peu d'inscrits pour être maintenue (6 inscrit-e-s) et que si un quota minimum de 12 n'est pas atteint, cette préparation ne pourrait pas être organisée l'année prochaine.

La Présidente va donc adresser un mail de relance aux clubs pour rappeler la date limite d'inscription au 19 décembre.

Pour les jeunes :

- stage jeune Occitanie : Mèze 30 avril, gratuit et animé par Patrick AUBERT et Pierre MARCON : bus à mettre en place pour acheminer les jeunes depuis les 2 axes opposés Toulouse et les Cévennes.

- stage national anniversaire des 20 ans de Vichy, avec stage international de la FIA les 8-10 mai : acheminement en bus offert aux jeunes et à leurs accompagnateurs selon des départs depuis Toulouse ou Carcassonne vers Vichy, sur la base d'une participation tripartite à ce mode de transport par la Ligue et par chacun des 2 CID LR /MP. La Ligue et chaque CID LR et MP accorderont par ailleurs une aide financière de 50€ aux enseignant-e-s des sections jeunes désirant suivre la formation pour amortir leurs frais de participation.

- attestation provisoire d'enseigner (APE) : conditions d'attribution

La Présidente rappelle que l'APE est délivrée pour une saison, renouvelable sur demande, à un 1^{er} Dan minimum, et que cette APE est liée à l'engagement à suivre les cours de l'École des cadres et/ou du BF, avec vérification de l'inscription. L'APE est visée par le DFR et par la Présidente de Ligue, (anciennement par le DTR et Président-e de CID), puisque les cours de l'EDC ou le BF sont des formations régionales, et qu'elle doit être obligatoirement affichée dans les clubs, au même titre que tout diplôme d'enseignement.

La Présidente rappelle enfin qu'un cours dispensé sans diplôme d'enseignement ni APE exclut problématiquement toute couverture d'assurance fédérale et engage la responsabilité du club en cas d'accident.

- dernières informations suite à l'AG fédérale du 17 novembre 2019

La Présidente indique que la Commission médicale fédérale a travaillé sur l'évaluation de la perte hydrique des pratiquant-e-s, notamment lors des passages de grades et qu'elle a sollicité une évaluation médicale sur ce sujet. Le document peut être demandé auprès du médecin fédéral, et médecin de Ligue Florence GALTIER. Elle indique ensuite qu'il est important et nécessaire d'organiser des pauses pour permettre aux candidat-e-s de s'hydrater pendant les examens ou passages de grades.

Jean-Pierre SAINTOUIL indique que lors de la réunion du CID MP du matin, il a été décidé la création de deux commissions au CID MP : une commission « Communication » avec la volonté de recruter de nouveaux participants, et une commission « Formation ». Il indique à ce titre que le dépôt des dossiers pour la nouvelle formation nationale mise en place par le CREPS de Dijon est très complexe et que les dates ne permettent pas d'y participer pour beaucoup. De plus les candidat-e-s potentiel-le-s doivent obtenir un aval avant le 12 décembre, le tout pour un coût de formation particulièrement élevé de 5 000€.

Enfin concernant le 5^e DAN : en plus du grade présenté sur dossier, la Présidente informe qu'a été créé un nouvel examen pour passer ce grade devant jury, avec entre autres la présentation d'un mémoire sur l'aikido : première session prévue dès juin 2020.

6. Point Aïkibudo : représentant-e à valider pour l'Aïkibudo, suite à la démission de Thierry BERTHOMMIER

À la suite de la démission de Thierry BERTHOMMIER, l'Aïkibudo est resté sans représentant pour la Ligue. Delphine STENTO accepte d'assurer désormais cette représentation. La Présidente lui donne la parole afin de lui permettre de se présenter. Delphine STENTO est membre du CODIR du CID LR, Présidente du Club d'Aïkibudo de Frontignan, repris il y a environ 3 ans, qui compte environ 40 licencié-e-s avec les enfants et davantage de femmes que d'hommes. Elle précise qu'elle est volontaire pour occuper le siège revenant de droit à l'Aïkibudo au sein de la Ligue (Cf. point 2).

À titre d'information, elle indique que l'Aïkibudo organise des stages au niveau national dont un stage principal d'une semaine à Temple-sur-Lot, et souvent des stages sur Lyon et en région PACA.

Dimitri DUBOIS précise que, comme l'Aïkido, l'Aïkibudo connaît une diminution du nombre de licencié-e-s mais essaie de relancer la communication.

Delphine et Dimitri signalent une erreur dans le compte-rendu de l'année dernière, petite précision sur la mise en place de la « Fédération Daïto Ryu », mais qui ne fait pas d'ombre à l'Aïkibudo.

7. Point Kinomichi : Laurianne HÉLAN

En l'absence de Pierre RECHENMANN, Laurianne HÉLAN présente l'activité du Kinomichi dans le Languedoc-Roussillon en commençant par le club d'Alès, «La Voix du Kl», qui compte environ 40 adhérent-e-s.

Elle présente ensuite la KIIA, l'association des instructeurs de Kinomichi, située dans le Gard, dirigée par Hubert THOMAS et à laquelle tou-te-s les enseignant-e-s adhèrent, puis l'Institut Français de Kinomichi, créé en 2018 et rattaché à la FFAAA, qui permet une indépendance pour l'attribution des grades et du BF.

La Présidente indique aussi qu'un article sur le Kinomichi, rédigé par Laurianne sera proposé dans le même Aiki Mag à paraître.

Laurianne rappelle enfin qu'un stage commun Aïkido-Kinomichi est organisé à Millau les 21 et 22 mars 2020, avec Lilou NADENICEK et Hubert THOMAS.

8. Point Aïkitaïso : Christian BORIE

Christian BORIE rappelle qu'il a été missionné par le CTN pour développer au niveau national l'Aïkitaïso, que la Fédération a décidé de développer depuis cette saison. L'Aïkitaïso peut être défini comme tout ce qui se fait en amont d'un cours ou d'un stage (préparation, échauffement...).

Des stages et des journées de formation au CTR et aux membres de la Ligue ont été et seront programmés et 3 CTR vont former des enseignant-e-s.

Christian BORIE précise que ce développement prendra du temps.

La prochain Aïki club, et le prochain numéro de la revue l'Aïkimag présenteront l'Aïkitaïso.

L'objectif immédiat est de créer une base de données des exercices, des clubs qui pratiquent et ensuite de créer une commission qui travaillera sur le développement.

À titre d'expérimentation en MP l'année dernière, une heure de cours pour la Ligue contre le cancer a été mise en place au bénéfice des patient-e-s. Devant le succès constaté, ce cours est passé à 2heures.

Le CID MP va voir si cette expérimentation peut être développée au plan national et a réalisé un clip présentant ce qui a été fait sur la page Facebook du CID MP : le clip est diffusé avec succès à l'assemblée.

9. Point communication

- site internet : webmaster Vincent DESCHAUX

Vincent DESCHAUX indique qu'il a procédé à la création du site internet de la Ligue et qu'il a rédigé un document afin que ce site puisse être administré à l'avenir par n'importe qui. Il va renouveler et mettre à jour les adresses mails des membres du CD, du CTR et des clubs pour les envois groupés.

Gérald FOURNIER demande à qui s'adresser pour faire passer une information via le site : Vincent DESCHAUX confirme qu'il faut s'adresser à lui.

- Facebook : Laurianne HÉLAN a créé et alimente la page Facebook de la Ligue, et par ailleurs celle du CID LR.

Patrick AUBERT suggère d'avoir une stratégie de communication : la Présidente répond qu'en dehors de la stratégie de communication développée par la Fédération avec une agence professionnelle, la Ligue elle-même n'a pas les moyens financiers de ce type de budget professionnel pour embaucher une agence de communication.

10. Questions diverses

- aide à la participation des enseignant-e-s de sections jeunes à Vichy 2020 et bus pour les jeunes

La Présidente indique que le stage national de formation à l'enseignement jeunes couplé à un stage national enfants prévu le weekend du 11 novembre a dû être annulé, faute de disponibilité d'un technicien de la Commission technique junior ; il sera reprogrammé prioritairement pour la prochaine saison.

Pour compenser, le CID et la Ligue Occitanie apportent donc une aide aux enseignant-e-s des sections jeunes qui participeront au stage national de Vichy en leur attribuant chacun respectivement une aide de 50 € (50€ CID LR ou MP+ 50€ Ligue). Ce stage de Vichy programmé les 8-9-10 mai 2020 sera un double événement, Vichy fêtant ses 20 ans d'organisation, et recevant à cette occasion un stage international de la FIA avec la participation de nombreux jeunes de pays européens.

La Présidente rappelle que la Ligue organisera un transport par bus, mis à dispositions des clubs pour favoriser la participation de nos jeunes et de leurs accompagnateurs à cet événement exceptionnel.

La Présidente précise ensuite que plusieurs formules incluant participation au stage et pension complète seront proposées aux participant-e-s sur le campus du CREPS de Vichy où se déroule l'événement. Il appartient donc aux jeunes, à leurs accompagnateurs ou aux enseignant-e-s de réserver. Les parents peuvent aussi bénéficier du bus en nombre limité, afin d'assurer l'encadrement par les adultes du club.

- commande par la Ligue d'un roll-up fédéral adultes et jeunes pour la promotion et la communication

Ce point a été évoqué dans le rapport moral de la Présidente pour la question de l'aide à l'achat des Roll'ups (cf. point 3).

- demandes et suggestions des clubs

Jean-Jacques CHEYMOL évoque l'existence de la Fédération Française de la retraite sportive, en indiquant qu'il s'agit d'une grande fédération multisports dont les activités sont adaptées aux plus de 50 ans, et propose d'y inclure l'Aïkido.

Christian BORIE indique que l'Aïkitaïso participe depuis 3 ans au Forum « Senior et alors ? » et fait part d'un refus de rapprochement de la part de la Fédération Française de la retraite sportive.

Valérie TAVERNIER (Barcarès) fait part de la volonté de son club d'intervenir en période périscolaire sur les écoles du Barcarès et travaille à la mise en place de telles interventions.

Patrice GOYAUD (Vabres, Tarn) fait part de la création d'un club à Vabre, village de 200 habitants, qui dispose de la salle polyvalente communale. Le club a dû investir 1.500€ pour l'achat de tatamis et réaliser quelques aménagements qui ont été payés par le club, qui a dû aussi créer son site internet. Il précise que les cotisations sont peu élevées au regard de la situation économique modeste des adhérent-e-s. Il demande s'il est donc possible de prévoir de doter des petits clubs qui se créent par une subvention, par exemple 200 € pour démarrer.

La Présidente propose que la Ligue verse une aide de 200€ (par remboursement d'une facture) et prenne en charge un roll up fédéral (remboursement aussi sur facture). Elle demande si le CID MP peut également doter ce club.

Jean-Pierre SAINTOUIL indique que ce point a fait l'objet de discussions au sein du CID MP mais que la règle est de ne pas verser d'aide pour respecter une règle d'équité. Il précise qu'il n'y est cependant pas hostile car l'aide à la création de clubs existait auparavant en MP, comme en LR, et propose d'en rediscuter en CID MP.

Patrick GOYAUD exprime une 2^{ème} doléance, à savoir pour l'enseignement aux seniors débutants, la possibilité de créer une commission «Senior » à la Ligue.

Jean-Pierre SAINTOUIL répond qu'il existe déjà une commission Seniors en CID MP.

Alain TENDRON suggère la possibilité de l'étendre sur la Ligue, position soutenue par Jean-Jacques CHEYMOL.

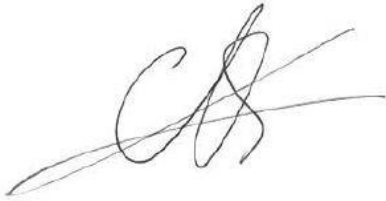
Alexandra SOLACROUP, de Sernhac, Gard : son club multiplie les recherches de partenariats, de sponsors, ce qui prend du temps mais il obtient ainsi des conventions partenariales. Le club propose aussi des interventions dans les écoles dans le cadre des journées sports aux maternelles (sur la motricité, déplacements...) Il n'y a pas de seniors dans le club, mais ce dernier organise des rencontres intergénérationnelles : du coup partenariat pour faire des lotos, développement d'un partenariat avec la Croix-Rouge (bénévoles en demande), le téléthon, collectes de jouets en partenariat avec la Croix rouge à destination du CCAS et autres. Le club vise le développement de sa communication avec les élus locaux, aides du département ou de Nîmes métropole...

Sébastien MARTY, club de Narbonne: le club a réalisé une vidéo teaser du stage national TISSIER, avec logo fédéral et Ligue, qu'il montre avec succès à l'assemblée.

La Présidente félicite les représentant-e-s des clubs pour leurs initiatives et leurs idées, à partager et à mettre plus largement en pratique, car le temps est fini où les licencié-e-s se présentaient spontanément : il faut désormais les solliciter, leur donner envie de venir et surtout de rester, et trouver des dynamiques de groupe motivantes pour créer du lien au-delà de la pratique sur le tatami du club.

Les questions à l'ordre du jour ayant été traitées, la Présidente clôt l'assemblée générale ordinaire à 16h30.

La Présidente
Béatrice NAVARRO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BN' or similar, written over a horizontal line.

Le Secrétaire général
Patrick LANOY

Carcassonne, le 24 avril 2020